

19e SALON D'ART PHOTOGRAPHIQUE DE VILLIERS-SUR-ORGE

Invité d'honneur : Jacques MONTAUFIER (Photo club Paris Val-de-Bièvre)

Ce salon est ouvert aux clubs affiliés au CDP 91. La participation est gratuite.

Thèmes du salon 2018 : « **À PERTE DE VUE** » (couleur) et « **PIERRE(S)** » (noir et blanc).

Dates de l'exposition : **samedi 24** et **dimanche 25 mars**, de 14 h à 18 h (arrêt des votes à 17 h 15 le dimanche).

Lieu : Espace de culture Colette (10 rue des Rios pour les piétons ; entrée du parc de stationnement par la voie des Prés, puis voie du Bois de la Cloche).

Date limite d'enregistrement des inscriptions : **1er mars** (nous souhaitons connaître **dès que possible** la liste des clubs désirant participer à cette exposition afin de déterminer l'espace dévolu à chacun).

Accrochage : **vendredi 23 mars** (15 h à 18 h).

Remise des prix, verre de l'amitié, puis décrochage : **dimanche 25 mars** (à partir de 18 h).

Attention ! : comme en 2017, et dans un souci d'équité, il ne sera accepté que des photographies au format 20 x 30 ou A4 présentées avec un passe-partout dans un cadre de 30 x 40, de préférence sans sous-verre.

Autrement dit : **pas de photos au format 30 x 40, ni de petits formats.**

Les photographies non munies d'un système d'accrochage solide seront refusées.

Chaque cadre devra comporter au verso les noms de l'auteur.e et de son club, ainsi que le titre de la photo. Grilles, photos, passe-partout et recto des cadres ne devront comporter aucun signe distinctif.

Supports d'exposition : grilles recouvertes de tissu.

Chaque club participant fournira ses chaînettes/fils et crochets.

Le nombre de photos admises par club sera déterminé après recensement des associations participantes. À ce jour, nous pouvons déjà avancer le chiffre de 18, à répartir entre les deux thèmes.

La Focale 91 ne pratiquera aucune présélection artistique, mais se réserve le droit de retirer de l'exposition toute photo à caractère tendancieux, visiblement hors sujet ou pouvant choquer les visiteurs, ou de format inapproprié.

Prix décernés :

- ◆ Prix du jury (3 par thème)
- ◆ Prix du public (1 par thème) (chaque vote rapportera 1 point)
- ◆ Prix du Conseil départemental de l'Essonne (1 par thème)
- ◆ Prix de Coeur d'Essonne Agglomération (1 par thème)
- ◆ Prix de la Ville (1 par thème)
- ◆ Prix Daniel Séguinot, récompensant l'originalité (1 par thème)

Le cas échéant, une même photo pourra obtenir plus d'un prix, mais uniquement un seul lot.

Les organisateurs se réservent le droit de modifier le nombre de récompenses en fonction de la quantité totale de photographies exposées.

Les exposants sont seuls responsables des photos présentées et garantissent qu'elles sont exemptes de tout droit et ne lèsent en aucune manière une personne physique ou morale.

La Focale 91 ne saurait être tenue pour responsable en cas de dégradations, bris de verre ou vols lors de l'exposition.

Le fait de participer à l'exposition implique l'acceptation sans réserve du présent règlement.

Renseignements : Himalaya Caracena, himalayacaracena@wanadoo.fr, 01 69 51 48 28